



*Département du Nord*

**INSPECTION PRIMAIRE**  
*du Quesnoy*

**MONOGRAPHIE COMMUNALE**

*de Reumont*

**1900**



*Monographie*  
*de la*  
*Commune de Reumont.*

*par*

*Leblanc, Joseph,*

*Instituteur.*

*Année 1899.*



## 1° Géographie physique.

*1°. Situation astronomique de la Commune, longitude, latitude, altitude. Sa superficie territoriale. Divisions territoriales. Hameaux, fermes, écarts, lieux-dits, dépendances, etc.*

Le village de Reumont fait partie du Canton de Le Cateau, Arrondissement de Cambrai, Département du Nord.

Il est borné au Nord, par la Commune de Troisvilles, au Sud par celle d'Escaufourt,<sup>1</sup> à l'Est par Saint-Benin, à l'Ouest par Maurois, au Nord-Est par Le Cateau, au Nord-Ouest par Bertry, au Sud-Est par Saint-Souplet et au Sud-Ouest par Honnechy.

Le territoire de Reumont est situé entre le 1<sup>er</sup> et le second degré de longitude Est<sup>2</sup> et entre le 50<sup>e</sup> et le 51<sup>e</sup> degré de latitude Nord.

Son altitude ou élévation au-dessus du niveau de la Mer du Nord est de 150 mètres.

La superficie du territoire est de 277<sup>Ha</sup> 23<sup>a</sup>.

Les divisions territoriales sont : l'Arqueline, le Calvaire, le Chemin du Cateau, le Malaquin, le Moulin de Reumont, la Ferme de Prémy, Reumont et la Vallée du Moulin.

Les habitations de cette Commune sont en partie agglomérées ; il n'y a point de hameaux ; deux fermes seulement sont à l'écart : celle de M. Halle Edouard, dite : Ferme de Prémy et celle de M. Fruit Auguste, près du Calvaire.

Comme dépendances de Reumont sur d'autres territoires, il n'en existe pas.

---

## 2°. *Relief du sol ; monts ou collines, plateaux et plaines.*

Le sol du territoire de Reumont présente quelques accidents de terrain.

La partie centrale où est situé le village est sur un mont de peu d'élévation, c'est de ce monticule que Reumont tire son nom.

La partie septentrionale, entre le village et les territoires de Troisvilles et Bertry, est une longue vallée dite : la Vallée du Moulin, parce que sur son versant Nord-Ouest, existait un moulin à vent appartenant à MM. Noyelle, Négociants en grains à Reumont ; il ne figure plus sur le sol depuis quelques années seulement, mais son emplacement qui est un vert gazon indique encore sa situation.

A l'extrémité Sud-Est du village, vers la rue de l'Enfer, il y a la partie la plus élevée du Canton ; de ce point on découvre sur toutes ses faces l'immense vallée qui longe les territoires d'Honnechy, Reumont et le Cateau. Au Sud du village, à l'Est de l'ancien château démoli, on remarque une espèce de plateau. Le territoire présente deux belles plaines, l'une à l'Est vers le Cateau et l'autre à l'Ouest vers Maurois.

---

## 3°. *Géologie, constitution du sol.*

Le sol du territoire paraît de très bonne consistance ; il est argileux, calcaire et quelque peu sablonneux. La partie argileuse ou humide se trouve au Nord-Est, celle calcaire ou chaude au Sud-Ouest, et la partie sablo-argilo-calcaire ou mixte au Sud-Est.

---

<sup>1</sup> Rattaché depuis 1974 à Saint-Souplet et au département du Nord. (ndt)

<sup>2</sup> Par rapport au méridien\* de Paris alors encore en vigueur en France. Remarquons ici la grande imprécision des coordonnées. (ndt)

Le terrain est très propre pour la culture et très fécond pour le potager, les prairies et pâturages. Sa richesse, en suc alimentaire aux graines et plantes qui lui sont confiées, fait que la majeure partie des parcelles du territoire sont de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et que dans les ventes publiques, la grande mesure de 39<sup>a</sup>, 10<sup>ca</sup> ou petite mesure de 35<sup>a</sup>, 46<sup>ca</sup>, sont très bien vendues. Les prix varient au minimum de 1.200<sup>F</sup> et au maximum de 1.800<sup>F</sup> la mencaudée.

---

#### 4°. *Hydrographie. Cours d'eau et marais.*

Le cours d'eau qui existe sur le territoire de Reumont est l'Erclain, affluent de droite de l'Escaut. Il touche à l'extrémité Nord-Ouest du village. Il arrose les lieux-dits le Calvaire et Reumont desquels il fait la limite et traverse le lieu-dit l'Arqueline auquel il donne son nom sous cette dénomination des Anciens qui l'appelaient l'Arqueline.

Dans le centre de la Commune il y a une pièce d'eau de 80 mètres de tour ; elle est alimentée par les eaux pluviales et par différentes petites sources marécageuses, car jadis à cet endroit c'était un véritable marais dont le trop plein s'écoulait vers la Chaussée romaine dans un puits très profond ou gouffre que les habitants dénommaient sous le nom de boulang. L'orifice de ce précipice était à demi recouvert ou caché par une terre mouvante ou boue où il était bien prudent de ne pas se laisser entraîner. On raconte qu'en 1794 un cavalier autrichien s'approcha de trop près du boulang, qu'il s'y engouffra et ne reparut plus.

Plus tard ce marais fut de beaucoup diminué pour la formation de la Place communale et la construction de l'Ecole de Garçons avec jardin.

Ce petit étang sert aujourd'hui d'abreuvoir et comme ses eaux sont reconnues saines pour les bestiaux, les fermiers des villages voisins viennent chaque année pendant le printemps et l'été y puiser par centaines de tonnes d'eau.

Chose curieuse, c'est qu'on le voit rarement à sec.

---

#### 5°. *Bois et forêts. Faune et flore communales.*

La partie du village est assez boisée ; il y a de nombreux petits bois dont la contenance totale est de 89<sup>a</sup>, 54<sup>ca</sup>.

Sur le territoire, au lieu dit : le Malaquin il y a encore une partie boisée dont la contenance est de 96<sup>a</sup>, 48<sup>ca</sup>. Ce bois est dénommé sous le nom de : Bois Gabet.

Il n'y a point de parcelle forestière.

Les principales essences de bois qui croissent dans ces parties boisées sont : le chêne, le sapin, l'orme, le frêne, le tilleul, le marronnier, le hêtre, le bouleau, le cerisier sauvage et bien d'autres.

Les animaux qui existent dans la localité sont en partie des animaux domestiques, des oiseaux et peu d'animaux sauvages.

Les animaux domestiques sont : le cheval, l'âne, le bœuf, la vache, le mouton, la chèvre, le porc, le chien, le chat, le cochon d'Inde, le lapin, etc.

Les oiseaux domestiques ou de basse-cour et oiseaux chanteurs sont : la poule, le coq, le pigeon, la dinde, l'oie, le canard, le paon, le serin et l'alouette, etc.

Les animaux et oiseaux sauvages sont : le lapin, le lièvre, le chat, le rat, la souris, le putois, la fouine, le loir, la chouette, le chat-huant, le corbeau, la pie, l'épervier, la perdrix, la caille, la tourterelle, le coucou, la mésange, le pinson, l'alouette,<sup>1</sup> le roitelet, le bouvreuil, la bergeronnette grise ou jaune (appelée Hochequeue), etc.

Les principaux végétaux qui croissent ou végètent<sup>2</sup> dans la Commune et sur le territoire

---

<sup>1</sup> Pour l'auteur, il y aurait donc une alouette domestique et une alouette sauvage ? (ndt)

<sup>2</sup> Sic ! (ndt)

sont : les arbres, les arbustes ou arbrisseaux, les céréales, les plantes fourragères, les plantes d'agrément, les plantes potagères, etc.

Ces végétaux sont : le chêne, le sapin, l'orme, le frêne, le tilleul, le hêtre, le marronnier, le bouleau, le pommier, le poirier, le cerisier, le noyer, le prunier, etc.

Le groseillier, le laurier, le noisetier, le pêcher, l'abricotier, le buis, l'épine, le mûrier, le romarin, le rosier, le sureau, la vigne, etc.

Le blé, le seigle, l'avoine, l'orge, le maïs, etc.

Le trèfle, la luzerne, le foin, le sainfoin, la betterave, etc.

La violette, la capucine, le géranium, le lis, le muguet, la pensée, la rose, etc.

L'ail, l'artichaut, l'asperge, la betterave, la carotte, le céleri, le cerfeuil, le champignon, la chicorée, la citrouille, le chou, le cresson, l'échalote,<sup>1</sup> l'épinard, la fève, le fraisier, le haricot, la guimauve, la laitue, la mâche, le navet, l'oignon, l'oseille, le persil, le poireau, le pois, la pomme de terre, le pourpier, le radis, la raiponce, la rhubarbe, la sarriette, la sauge, etc.

---

## 6°. *Voies de communication.*

En dehors des rues du village qui sont : la rue de l'Eglise, celles de Grand'mère, et de l'Enfer et la rue de Bohéries pour le va-et-vient intérieur, il y a encore les voies de communication qui permettent de se mettre facilement en rapport avec les villages voisins au point de vue commercial et pour le transport des grains et des marchandises.

Voici ces chemins :

1° Celui d'intérêt commun N° 111, qui est la voie romaine, dite : Chaussée Brunehaut, allant directement de Reumont à Serain en passant à Maurois, Marez, etc, et à Englefontaine en se dirigeant à et vers<sup>2</sup> le Cateau.

2° Les chemins vicinaux ordinaires :

1° Du Moulin de pierres, N° 1, allant à Bertry, Troisvilles et Inchy-Beaumont.

2° De Reumont à Saint-Souplet, N° 3, allant aussi au Cateau et à Saint-Benin.

3° De la chapelle Saint-Hubert, N° 5, allant à Maurois, Honnechy et Marez.

---

<sup>1</sup> L'usage actuel préfère, comme le Larousse, l'échalote. Mais la variante avec deux t est également admise. Furetière écrivait au XVII<sup>e</sup> siècle « eschalotte ». <http://www.leguidedesconnaisseurs.be>. (ndt)

<sup>2</sup> Sic ! (ndt)

## 2° Géographie historique.

### *1° Noms successifs de la Commune. Etymologie.*

Une étymologie dont je ne suis pas en mesure de contrôler la valeur voudrait que le nom de Reumont vînt de deux mots latins : reus, maudit, et mons, colline, mont. Ce serait donc le mont maudit.

Suivant une légende ou une supposition, cette appellation aurait été donnée à l'endroit en souvenir d'une défaite que des Romains y auraient subie, vers l'an 50 avant J.C. lors de la conquête de la Gaule par Jules César.

Mais le contraire pourrait être vrai : c'est-à-dire que ce serait l'armée gauloise qui y aurait été battue.

Est-ce peut-être là que la tribu du Nord de la Gaule, les Nerviens, aurait été presque anéantie ? (Voyez Commentaires de César De bello gallico).

Dans la première supposition le nom aurait été donné par les Romains, dans la seconde par les habitants.

Ce village servit jadis d'apanage à un puîné de la maison de Roisin, nommé Guy, qui existait en 1182. L'Abbaye de Saint-Aubert racheta, au mois de Mai 1256, les deux tiers d'un terrage qui devaient 8 mencaudées de ses terres situées à Reumont.

---

### *2° Evénements remarquables dont la Commune a été le théâtre.*

Suivant la légende locale les Gaulois se plaisaient sur le territoire de cette commune à cause du sol entièrement boisé et de l'élévation du terrain.

On a raconté de génération en génération que la rue de l'Enfer était jadis la voie brûlée parce qu'une tribu gauloise y fit de grands feux qui incendièrent le sol.

C'est alors que Jules César pénétra dans la Gaule et qu'il s'avança vers le Nord où il éprouva une désastreuse défaite à Reumont, qu'il qualifia de « lieu maudit » à cause de la perte de milliers de Romains (50 avant J.C.)

Cette Commune fut encore le théâtre d'un pillage qui fut presque la ruine des habitants.

Cette invasion eut lieu en 1794 après la défaite de Pichegru par les Autrichiens à Troisvilles. La partie principale de l'ennemi se versa sur le territoire de Reumont, y fit de grands ravages, somma les habitants de lui fournir des centaines de bestiaux et de payer une rançon de 32.000 livres.

La légende fait aussi mémoire de nombreux combats sanglants sous les seigneurs féodaux qui tentaient vainement de s'emparer du Château de Fort-en-Prise<sup>1</sup> qui était imprenable et dont le seigneur dut plusieurs fois sa vie à l'épaisseur de ses murailles.

---

### *3° Personnages célèbres auxquels la Commune a donné naissance, qui l'ont habité, ou qui y sont inhumés.*

La légende la plus reculée affirme que le Supérieur de l'Abbaye de Bohéries (de nos jours Ferme Passet) fut inhumé dans le cimetière de ce monastère et il est probable que parmi les squelettes trouvés dans les bières en pierre on toucha aux cendres de cet abbé.

---

<sup>1</sup> En fait, ce château est connu sous le nom de Château de Fol Emprise. Notons qu'il existe une rue Fol Emprise à Malincourt, village distant de Reumont d'une petite dizaine de kilomètres. Tout au long de cette monographie, l'auteur nous parlera du château de Fort-en-Prise. (ndt)

La même légende et des fragments de marbre blanc sur lesquels on remarqua différents textes tumulaires, donnent souvenir que le fils du seigneur de Fort-en-Prise aurait été inhumé dans le cimetière communal.

Au dire de nonagénaires des débris de belles armes gauloises auraient été retrouvés ainsi que des ossements dans la vallée des Blancs Monts à proximité de la rue Brûlée ; on prétend que là auraient eu lieu des inhumations de chefs gaulois.

Dans des carrières de la vallée du Moulin, non loin de la Chaussée romaine on découvrit également des morceaux de belles lances et d'armes romaines, ainsi que des crânes parfaitement conservés.

Ces fragments de riches armures attestent que des cadavres de chefs romains ont été enterrés en ces lieux.

On rapporte aussi et de souvenir plus rapproché qu'en 1794, au moment de l'invasion du territoire, trois gentilshommes, officiers de haute noblesse autrichienne, ont été tués à proximité du village de Reumont et que leurs corps ont été inhumés au pied du clocher de l'Eglise.

---

#### *4°. Pierres, roches et grottes consacrées par une croyance populaire. Leurs noms ? Leur origine ? Croyances qui s'y rattachent.*

La légende raconte que vers l'an 1200 il existait à l'entrée extérieure de l'église une pierre difforme et creusée à sa surface.

L'eau naturelle des pluies manquait rarement dans ce vase. Elle était toujours limpide et ne répandait aucune odeur et à cause de sa fraîcheur comme boisson on lui donna le nom de fontaine.

A une époque moins reculée de vieilles femmes se lavèrent les yeux avec cette eau et la trouvèrent très calmante pour les maux d'yeux et maladies de la peau.

Par suite on lui donna le nom de fontaine Pierre parce qu'un mendiant de ce nom y était souvent assis, et cette dénomination lui est restée jusque la ruine de la pierre.

Plus tard ce lieu et son nom restèrent dans la mémoire des habitants et de génération en génération on n'oublia pas la fontaine Pierre.

De cette étymologie l'Eglise de Reumont fut placée sous le vocable de Saint Pierre, patron de la paroisse.

---

#### *4°. bis Légendes et superstitions locales ?*

Suivant les légendes traditionnelles il existe dans cette localité de nombreuses superstitions et préjugés auxquels la majeure partie des habitants apportent la croyance la plus profonde.

Voici les plus ordinaires<sup>1</sup> et celles qui se présentent le plus souvent à leurs yeux.

La vision de l'araignée le matin leur causera du chagrin pendant la journée ; celle de midi du plaisir, celle du soir de l'espoir. Treize à table dans un festin, l'un des convives mourra pendant l'année ; deux couteaux en croix, une glace qui tombe et se fend, portent malheur.

Un enterrement le vendredi occasionne un décès pendant les six semaines qui suivront l'inhumation. Deux pies portent bonheur, une seule annonce malheur. Faire tourner une chaise sur un pied, recevoir comme première visite celle d'une femme le jour de l'an ou d'un

---

<sup>1</sup> Pourquoi ne pas citer, au contraire, les plus extraordinaires ? (ndt)

examen, portent malheur. Renverser une salière annonce malheur, frapper sur l'épaule de son camarade le jour du tirage au sort ne lui donnera pas de chance dans le numéro qu'il prendra.

Le cri d'une chouette le soir, un chien qui hurle, annoncent la mort prochaine d'une personne malade dans le quartier. Et bien d'autres fausses idées qui ne peuvent exister que dans des cerveaux très faibles et dépourvus de la moindre intelligence.

---

### 5°. *Voies gauloises, voies romaines.*

Au dire des anciens, la Rue de l'Enfer serait une voie gauloise où des nomades de ce peuple y faisaient de grands feux le soir et pendant une partie de la nuit avec des troncs d'arbres, des ronces, et des racines. Les rouges brasiers brûlèrent le sol et cet endroit porta, de légende en légende, le nom de terre brûlée, plus tard rue brûlée, dont l'expression figure sur de nombreux actes de naissance de l'Etat-Civil ; et aujourd'hui rue de l'Enfer.

Il existe dans la Commune de Reumont une voie romaine ; elle traverse le village et tout le territoire du Sud-Ouest au Nord-Est sur une longueur de 1.935 mètres.

Cette route est dénommée sous le nom de Chaussée romaine, et comme la légende raconte que Brunehaut, reine d'Austrasie, aurait fait passage sur cette immense ligne, on l'appelle aussi Chaussée Brunehaut.

Elle fait communiquer la commune de Reumont avec de nombreuses localités qui jadis faisaient espérer un grand développement industriel et commercial dans le pays ; mais par suite cette ligne fut moins fréquentée à cause de la formation du chemin de grande communication du Cateau à Bohain, passant aux Blancs Monts, près de la gare d'Honnechy, et parallèle à cette voie romaine.

Dans le service vicinal la Chaussée Brunehaut porte le N° 111 et fait partie des chemins d'intérêt commun ; de sorte que la commune de Reumont participe dans les frais de son entretien sur une longueur de 1.935 mètres.

La légende communale raconte que vers 1819 ce chemin n'était qu'un large sentier rempli de boue, que par places il avait la largeur d'un chemin, mais avec des ornières très profondes et boueuses ; de sorte que il était impraticable.

On dit que pour se rendre au Cateau il fallait se chausser de hautes bottes et que malgré cela on s'enfonçait jusqu'aux tiges ; on assure que des charretiers mettaient une ½ journée pour aller à la même ville et que parfois ils ne pouvaient arriver au but de leur voyage sans accidents très graves sur eux-mêmes, et, ce qui n'était pas rare, la perte complète de l'équipage.

Aujourd'hui, tout est changé ; cette route, très unie, bien large et parfaitement entretenue, fait la joie du piéton, du charretier.

---

### 6°. *Existe-t-il quelques lieux portant le souvenir d'un champ de bataille ? Quelles découvertes y a-t-on faites ? (Monnaies, armes, poteries, figures en terre cuite ou en métal ? etc...*

Il est à présumer que les Romains ont livré combats sur le territoire de Reumont, car sur la propriété de M.M. Noyelle, négociants en grains, à proximité de la chaussée romaine, on trouve des carrières renfermant des crânes sur lesquels reposent des vases ou amphores en terre cuite noire ou grès.

On y trouve aussi des squelettes qui au moindre choc se réduisent en poussière, et des fragments de lance de première naissance.

Il est probable que, si des fouilles plus sérieuses étaient faites en ces lieux, on ferait de curieuses trouvailles, car on ne peut y remuer quelque coin sans qu'on ne soit surpris de

rencontrer le choc de quelque antiquité, telles que monnaies au vert-de-gris, armes rouillées, poteries difformes, etc.

M.M. les propriétaires se proposent d'effectuer une fouille sérieuse et profonde, ou d'en tirer un produit par voie de location élevée aux amateurs d'antiquités ou antiquaires.

---

### *7°. Trouve-t-on dans la Commune d'anciens monuments remarquables, murailles épaisses, statues ou fragments de figures en pierre ou en bronze ?*

Dans l'emplacement du vieux château démolé de Fort-en-Prise on a retrouvé en faisant différentes fouilles des blocs de murailles épaisses ainsi que des fragments en pierre de statues difformes.

Aux environs de la ferme de Bohéries, jadis une abbaye de ce nom, on a retrouvé des pierres creuses renfermant des squelettes.

Dans la propriété M.M. Clara il y a une carrière dans laquelle on trouva de petits vases plats ou lampions ainsi que des amphores en grès et en terre cuite.

Si des fouilles sérieuses étaient faites sous le sol du territoire on ferait de curieuses trouvailles, notamment comme vieilles armes, car jadis, du moins sous les Romains, Reumont par sa situation était le centre favori de fréquents combats.

---

### *8°. A-t-on retrouvé un ancien cimetière ? Quel est l'âge des sépultures ? Quelles sont leurs particularités ?*

Les vieillards les plus âgés de la Commune disent que leurs ancêtres n'ont jamais connu d'autre cimetière que celui près de l'église et qu'il est de date très reculée.

Ce terrain affecté aux morts est de moyennes dimensions et pour cette raison les sépultures sont renouvelées d'époque en époque et l'âge des plus anciennes est détruit par le remplacement de nouvelles pierres tumulaires.

Aussi les âges les plus reculés que l'on rencontre sur les pierres et croix en fer datent de : 1836, 1847, 1862 et 1869.

Les particularités des sépultures sont différentes.

Les plus ordinaires sont des buttes en terre sur lesquelles à un bout est enraciné un plant de buis, à un autre bout une simple croix en bois, sur laquelle est appliquée une planche en bois où il y a une inscription qui indique le nom du mort et la date de son décès.

D'autres sont des concessions trentenaires recouvertes d'une pierre plate sur laquelle est placée une colonne avec une inscription en mémoire du corps qui gît dans le sol.

Il y a aussi des concessions à perpétuité qui sont en partie plus riches en construction et en ornements funèbres.

Ce sont des caveaux larges et profonds destinés pour tous les membres de la famille, sur lesquels sont bâties de magnifiques chapelles avec autel et ornées de couronnes, de candélabres, de sièges riches et d'inscriptions en souvenir des chers défunts.

Le cimetière est divisé en deux parties. Il y a le terrain affecté aux protestants et celui réservé pour les catholiques.

Comme respect aux morts, les parents ont pour coutumes le jour des rameaux d'aller enraciner une branche de buis sur la tombe des morts, et chaque dimanche d'aller y déposer un bouquet de fleurs dans un vase en terre ou en métal.

Le jour de la Toussaint pendant la soirée et une grande partie de la nuit des bougies brûlent sur les tombeaux et dans les caveaux des morts, pendant qu'une mère pleure son fils,

une veuve son époux, un orphelin ses parents.

---

*9°. La Commune possède-t-elle une ou plusieurs églises ? Leur vocable, date du patron. Description du monument : style, âge, particularités, (sculptures, peintures murales, pierres, tapisseries, vitraux, mobilier ancien, cloches et leurs inscriptions, etc...)*

La Commune ne possède qu'une seule église vu sa population de 742 habitants.

L'ancienne, qui datait de 1600, était construite en pierres grossièrement taillées et recouverte en chaume. Il n'y avait ni voûte, ni grenier, on voyait les chevrons dont la plupart étaient de grosses gaules non équarries. Par les vents, les tempêtes, tout craquait et parfois la toiture se soulevait et des averses de pluie tombaient sur la terrasse, sur les assistants et les chaises difformes et vermoulues.

Elle était de simple construction, aucun style n'existait sur le monument qui avait l'aspect d'une ancienne grange. Sans la flèche, qui était la marque distinctive du lieu saint, on eût dit que c'était une mesure en ruines.

Les murailles étaient complètement nues ; on ne voyait ni sculptures, ni peintures, ni pierres, ni tableaux, ni tapisseries. Point de vitraux, les fenêtres étaient de véritables lucarnes. Les seuls ornements étaient des images grossières sur les poteaux qui soutenaient l'édifice, et quelques croix dont la principale et plus grande était sur l'autel, lequel était formé de dolmens.

Comme objet mobilier c'était un grand coffre en très vieux chêne où le prêtre ou le magister serrait les ornements sacerdotaux, et où reposaient poudrées, les archives ou cahiers de l'église.

Les assistants prenaient en entrant et en sortant de l'eau bénite dans un vieux vase en grès placé à l'entrée du sanctuaire.

La cérémonie, qui était rare à cause du peu de desservants\*, était imposante par les vieilles femmes courbées par l'âge et revêtues de grands mouchoirs ou châles courts bariolés, et par les vieillards à têtes blanchies par l'âge ou chauves.

Cette ancienne église fut démolie par les habitants en 1849. La démolition de cet édifice fut très précipitée ; elle eut lieu un dimanche après la messe du matin. L'abbé Pouille, ce jour-là, exhorta tous les paroissiens à se mettre courageusement à l'œuvre et vers le soir il ne restait plus pierre sur pierre. Seul restait debout le clocher qui fait encore aujourd'hui l'ornement du village.

On pensa sitôt après à en élever une nouvelle à la place de l'ancienne. Pour cela le curé Pouille ouvrit une souscription qui lui permit la cuisson de briques sur différents sols argileux du territoire. Tous les matériaux furent transportés par les fermiers du village. Par suite, vers 1856, l'abbé Blas poursuivit activement les travaux et eut la satisfaction de voir son œuvre accomplie. Cet édifice, qui est très vaste et de hautes dimensions, est d'un très bel aspect à l'extérieur ; à l'intérieur tout est ravissant de beauté, notamment le chœur, le grand autel et celui de la Sainte Vierge, dont la belle peinture en tableaux et les riches décors en vitraux et autres sont dus au très honorable Monsieur l'Abbé Vallez qui fut, ici et ailleurs où il a exercé, d'une entière abnégation pour l'ornement des lieux saints. C'est par milliers qu'il dépensa pour les édifices du Culte Catholique.

Elle est située au Nord-Ouest et à proximité de la Chaussée romaine.

Son patron est Saint Pierre dont la date est fixée au 29 juin. Le 1<sup>er</sup> dimanche qui suit ce jour est la principale fête communale.

Le matin de cette journée de nombreux pèlerins viennent à jeûn s'agenouiller à l'autel Saint Pierre, assistent à l'office du matin pendant que des bougies offertes par eux brûlent en leur intention sur un candélabre placé près de ce saint.

Les prières récitées ont pour but d'obtenir la guérison des maux d'yeux ou d'en être préservé.

La légende raconte que vers 1450 la commune possédait sa 1<sup>ère</sup> église qui était construite en très belles pierres et qu'à une époque de révolte elle fut mise à prix par les Révolutionnaires du temps et vendue pour la somme de 60 livres. On dit que le clocher de Maurois est construit avec les matériaux de cette ancienne église.

L'inscription de l'ancienne cloche était : Baptisée en 1794 ; parrain : Coupé Philippe, maire ; marraine : Delval Félicité, prop<sup>te</sup>. On ne se rappelle pas la note diapason qu'elle donnait. La cloche actuelle, qui est l'ancienne refondue, a pour inscription : Baptisée en 1858 ; parrain : Balland, curé du diocèse ; marraine : Delson, Marie-Josèphe du Cateau. Note diapason : la#.

Parmi les croyants de la localité il en est qui appartiennent au protestantisme. Jadis, vers l'an 1803, les protestants étaient en petit nombre dans la commune et ils célébraient la cérémonie de leur culte dans un local très restreint de la rue de l'Enfer ; mais par suite, vers 1856, leur nombre augmenta ; on compte qu'ils étaient environ 200, à cause des nombreux métiers à la main dont Reumont était le centre. C'est alors, en 1858, qu'on construisit le temple actuel qui est très vaste et situé près de la Mairie. Aucun style et comme signe particulier il est rehaussé d'une petite croix en pierre.

---

### *10°. Y a-t-il dans la commune une ancienne abbaye ? Qu'en reste-t-il ? A quel ordre religieux appartenait-elle ? Evénements et croyances qui s'y rattachent ? Etc...*

La légende raconte que vers 1600 il existait une abbaye dans la Commune de Reumont ; elle était dénommée sous le nom d'abbaye de Bohéries dont la principale rue du village, qui conserve encore ce nom, allait directement à ce monastère qui est aujourd'hui transformé en grand établissement agricole ou Ferme de Bohéries dont le propriétaire est M. Passet Constant.

On prétend que ces abbés possédaient un cimetière aux alentours de leur couvent, car M. Passet, en défrichant de vieilles haies, retrouva de nombreux ossements qui l'excitèrent à opérer des fouilles plus profondes où il rencontra le choc de grosses pierres creuses en forme de cercueil dans lesquelles, à sa très grande surprise, il vit des squelettes.

Cette ferme dite de Bohéries est très renommée dans la région du Nord par son ancienneté, sa situation agricole et les voûtes souterraines et antiques qui sont sous son sol.

La pièce qui fait renaître le plus à l'esprit cette ancienne abbaye, c'est la cave qui est très vaste et de toute fraîcheur. Elle est très utilement employée comme laiterie.

---

### *11°. Y a-t-il des chapelles isolées ? Descriptions et croyances ?*

A l'extrémité Ouest du territoire de Reumont, il existe une demeure isolée dite : Ferme de Prêmy dont la propriétaire en 1825 était dame Vitaux Agnès dont le frère en 1830 fut mordu par un chien atteint d'hydrophobie\*.

Le malade au milieu de ses souffrances promit de faire bâtir une chapelle en l'honneur de Saint Hubert s'il guérissait. Sa prière fut exaucée et il tint à sa promesse en faisant construire une magnifique chapelle près de l'habitation, à proximité de la route dite :

Chaussée Brunehaut. Mais par suite sur demande spéciale des habitants de Reumont et de la municipalité de Maurois la chapelle fut transportée près de la route afin qu'elle fût à la portée des voyageurs. Elle est de grande vénération dans la contrée ; plusieurs voyageurs vont s'agenouiller sur le gazon qui décore l'entrée de ce lieu saint, puis se font un devoir de déposer leur obole dans le tronc de cette chapelle, qui est de construction ordinaire et dépourvue d'aucun style.

Chaque année en septembre<sup>1</sup> une procession très solennelle a lieu en l'honneur de Saint Hubert pour la préservation des habitants contre la rage\*.

---

### *12°. Hospice ou hôpital ; noms des fondateurs, etc...*

Les vieillards de 85 et 90 ans ont souvenir que l'abbé Pouille, curé de Reumont, était très charitable et très porté en faveur des malheureux et des malades. Ils racontent que ce prêtre aurait vu avec bonheur la fondation d'un petit hospice ou hôpital dans cette Commune. Ils affirment même qu'une partie de l'ancien presbytère était réservée pour un ou deux malades qu'il soignait et nourrissait à ses frais et que par suite, aidé par des bienfaiteurs et bienfaitrices, il eut chez lui près de douze infirmes, malades, convalescents et vieillards.

Cette bonne œuvre de ce digne imitateur de Saint Vincent de Paul prit fin avec celle de ce fondateur initiateur.

---

### *13°. Y a-t-il eu une maladrerie ? Traditions qui s'y rattachent ?*

Le village de Reumont se trouve sur une hauteur et domine, par son point hypsométrique\*,<sup>2</sup> toutes les communes environnantes.

Son altitude est de 150 mètres et à cette élévation est dû le climat très sain de la localité.

Aussi on ne se rappelle que d'une seule épidémie qui aurait sévi parmi les habitants en 1851, c'est le choléra. Encore y eut-il peu de cholériques, et un très petit nombre de victimes, car une seule rue, dite de Bohéries, ne fut qu'en partie frappée par cette maladie.

Il n'y a donc pas lieu de signaler aucune maladrerie dans cette localité qui est des plus sanitaires du canton et même du Nord.

---

### *14°. Dans le cimetière actuel, signaler les calvaires, croix, inscriptions curieuses ?*

Le cimetière actuel est l'ancien et comme il est de peu d'étendue les sépultures sont renouvelées d'époque en époque récente et c'est ainsi que les vieilles croix ont été détruites et leurs inscriptions effacées. La croix en fer la plus ancienne est celle de M. Antoine Crinon, cultivateur à Reumont, décédé en 1836.

Comme ce cimetière est près de l'église, il n'y a point de calvaire.

La Grand' Croix ou Calvaire se trouve à l'extrémité du village au Nord-Ouest du territoire, près de la ferme à l'écart de Fruit Auguste, près du chemin allant au Moulin de Pierres et de celui se dirigeant vers Saint Hubert.

Ce Calvaire n'était anciennement qu'une petite croix avec un petit Christ en métal ; mais par suite le Curé Pouille fit faire une autre croix sur laquelle, par voie de souscription

---

<sup>1</sup> Saint Hubert se fêtant le 3 novembre, comprenez qui pourra... à moins qu'il ne s'agisse de l'anniversaire de la guérison du frère de dame Vitaux ? (ndt)

<sup>2</sup> Il s'agit ici du point culminant du village. (ndt)

communale, il put faire placer un Christ de toute richesse en sculpture et peinture.

L'Abbé Blas, qui était connaisseur et appréciateur en choses saintes et objets sacrés, disait que ce Calvaire était de toute beauté et par le pinceau et par le ciseau.

C'est, disait-il encore, le sublime modèle de la Rédemption.

C'est le Curé Blas qui en 1869, voulant mettre à l'abri cette Croix, fit construire une magnifique chapelle avec voûte très élevée. Les habitants ont une très grande vénération pour ce Calvaire et chaque année, le 2<sup>e</sup> dimanche de septembre, une procession solennelle a lieu à l'intention du Calvaire.

Un malade est-il très tenu dans sa maladie, pour calmer ses souffrances, on allume des bougies au Calvaire.

---

### *15°. Existe-t-il une fontaine visitée par les malades ? Nature des maux dont la guérison lui est attribuée.*

A l'extrémité Sud-Est du territoire existe la Fontaine Moutarde qui reçoit son nom de ce lieu dit de la Commune de Saint-Benin où, avec une autre source, elle alimente le moulin à eau de Monsieur Vatin, farinier\* en cette localité.

L'eau de cette fontaine est limpide, pure, et très saine. M.M. les Docteurs et Médecins la recommandent aux malades et convalescents comme très salubre. En toute saison on voit de nombreuses personnes qui viennent boire à cette fontaine ; d'autres en prennent dans des bouteilles et font avec elle des tisanes très rafraîchissantes. Sa boisson plaît à tous, surtout aux malades, et est très appréciée dans la région comme soulagement à tous les maux.

---

### *16°. S'il existe un arbre célèbre, faire connaître son origine et sa légende ?*

Des vieillards de 90 ans et plus affirment que leurs ancêtres leur ont parlé bien des fois d'un arbre célèbre dans la Commune.

C'était un tilleul qui se trouvait sur la place. Il se soutenait par de très longues racines, avait un énorme pied et d'immenses branches. On prétend que son âge se comptait par siècles et que le tronc était divisé en deux parties dont le large espace permettait de passer dans l'arbre.

On cite qu'un officier anglais, étant sur la Chaussée romaine, aperçut ce tilleul et que pour le voir de plus près il se détacha des troupes qu'il commandait. A son grand étonnement, il le traversa à cheval et revint émerveillé vers ses compagnons d'armes.

Cet arbre célèbre était le témoin de toutes les joies des habitants. Il était de tous les âges et de tous les plaisirs.

Les enfants l'entouraient en cercle ; les jeunes gens y dansaient ; les vieillards se reposaient à l'ombre de son feuillage.

Il était aussi de tous les actes de la vie. Si un enfant naissait on le portait au tilleul ; si plus tard il communiait pour la 1<sup>ère</sup> fois il venait au tilleul ; s'il se mariait il venait encore au tilleul et enfin s'il décédait il traversait en bière le sein de celui qui avait des siècles ; de celui qui avait vu naître, épouser, s'éteindre, et qui était encore vert.

Des centaines d'oiseaux à chants variés se nichaient sur cet arbre du Peuple qui, l'été, répandait un bien doux parfum par les milliers de fleurs qu'il portait.

Cet arbre n'est plus.

*17°. S'il existe un ancien château, dire s'il est fortifié ; dimensions, description, histoire. Rappeler les traditions populaires qui s'y rattachent, etc... Droit des seigneurs, etc...*

En 1689, sous Louis XIV, existait à Reumont un château se rapprochant du style des châteaux féodaux. Il était dénommé sous le nom de Fort-en-Prise et de la dépendance de la seigneurie de Beauvois.

On l'appelait aussi l' « Imprenable » parce qu'il était entouré d'un fossé très large et très profond ; aussi son entrée n'était accessible que par un pont-levis étroit.

Il fut démoli vers 1750 et ses souterrains servirent de refuge aux paysans pendant la Révolution de 1789.

La trace de ce fossé existe encore et des fouilles peu profondes ont fait retrouver de grosses pierres, des bouts de muraille, des débris de ponts, de voûtes et de choses curieuses que possède Monsieur Lemaire-Boez Philippe, propriétaire actuel.

On voit encore le vivier large de 8 mètres et long de 30 mètres. On prétend que ces dimensions sont réduites et qu'il était de plus grande étendue. On retrouve dans cette pièce d'eau très profonde des poutres de chêne très noir et dur comme de l'os, mais qui se pulvérise au frottement d'un bois plus vert. Cette espèce d'étang renferme encore de très beaux poissons d'agrément.

Cette région du territoire est boisée, dont la partie principale en bois appartient à Monsieur Vaillant Pierre.

Ce château, qui serait aujourd'hui très antique, avait parmi ses dépendances l'ancien moulin de Reumont qui a donné son nom à une vallée du territoire et qui vient d'être démoli par M.M. Noyelle qui en était les propriétaires. Une longue allée ou avenue dite : du château de Fort-en-Prise, qui était bordée de grands arbres, permettait d'aller au moulin. Une partie de cette avenue existe encore, c'est le chemin du Bertheleu passant près du Chauffour.

---

*18°. Documents historiques qui se trouvent dans les archives communales ?*

Quelques curieux documents rappellent l'invasion de tout le territoire de Reumont, de toutes les maisons, étables, caves et dépendances de cette localité par les Autrichiens en 1794, lorsque Pichegru fut défait la même année dans le village de Troisvilles (canton du Cateau) à 2 km de Reumont.

Suivant un registre aux déclarations faites par 25 fermiers après le départ des troupes autrichiennes, les animaux suivants auraient été requis par l'ennemi :

19 chevaux, 1 poulain, 3 bœufs, 49 vaches, 4 veaux, 4 génisses, 320 moutons ou bêtes blanches et 50 porcs ou cochons.

Un second registre, constatant 58 déclarations de petits ménagers, donne un total de 32.526 livres de pertes causées par l'invasion et le séjour de l'ennemi dans la Commune.

---

*19°. Les écoles ; leur ordre d'enseignement, sont-elles laïques, congréganistes ? Date de leur fondation, nombre d'élèves, description des bâtiments, historique de l'instruction dans la commune. Liste des maîtres et maîtresses en remontant le plus haut possible. Baux de location des anciens*

## *magisters.*

La première école connue à Reumont fut fondée en 1769 ; elle était laïque et mixte et comprenait de 35 à 40 élèves. La direction fut successivement confiée aux Sieurs : Gavériaux Denis, Poulain Fidèle, Decossin Benoît et Poulain Fidèle.

Le bâtiment qui figure au plan cadastral dressé en 1826 était situé près de l'étang, lieu dit : la Place Communale ; c'était une mesure recouverte en chaume appartenant à Poulain Fidèle, Instituteur et clerc laïque.

La salle d'éducation et d'instruction était assez vaste et bien saine. L'Enseignement était bien rationnel pour cette époque. On lisait, comptait, mais peu écrire.<sup>1</sup>

La seconde école en souvenir dans cette localité fut fondée vers 1837 ; elle était également laïque et mixte et comptait de 50 à 60 élèves. Elle fut successivement dirigée par M.M. Hennequin Pierre-Joseph et Duchâtelet Henri.

Le local, qui figure au vieux cadastre de 1826, était près de l'Eglise à proximité de la Chaussée romaine ; l'habitation était saine, en partie construite en terre et la toiture en chaume. Le propriétaire était alors le nommé Vitaux Désiré.

Là l'enseignement était un peu plus développé : « On écrivait plus. »

La 3<sup>e</sup> école de la Commune dont la fondation remonte à l'an 1849 était laïque et mixte et recevait environ 70 élèves. La direction fut confiée au magister Herbecq Jean-Baptiste.

Le bâtiment représenté sur l'atlas cadastral de 1826 était situé rue de Bohéries et appartenait à Méresse Gabriel. Le local recouvert en chaume avait l'aspect des vieilles chaumières d'autrefois, mais salubre.

A cette époque peu reculée l'enseignement prenait plus d'extension.

La 4<sup>e</sup> école de Reumont fut fondée en 1855 ; elle était laïque et mixte et comprenait à sa fondation 80 élèves. La direction des deux sexes fut confiée au magister Herbecq Jean-Baptiste.

Ce n'est qu'à partir de 1860 qu'elle cessa d'être mixte et fut encore dirigée par le Sieur Herbecq puis successivement par les Maîtres qui figurent sur la liste d'autre part.

Cet établissement qui est officiel fut construit sur un terrain appartenant à la Commune, près de l'étang qui est aujourd'hui transformé en abreuvoir.

Le local convient à usage de classe et les enfants y sont très bien au point de vue d'aération.

Quant à l'enseignement donné, il est de beaucoup supérieur à ceux des anciennes écoles précitées.

Evidemment, cela est dû au matériel que nos maîtres ont aujourd'hui sous la main. Car le dévouement des anciens Magisters Instituteurs n'était pas moindre que celui de nos Educateurs modernes.

Voici la liste des Maîtres de 1769 à 1899 :

M.M. :

Magisters	1769	1	Gavériaux, Denis,
	«	2	Poulain, Fidèle,
	«	3	Decossin, Benoît,
	«	4	Poulain, Fidèle,
	«	5	Hennequin, Pierre-Joseph,
	«	6	Duchâtelet, Henri,
	«	7	Herbecq, Jean-Baptiste

Nota : La valeur des baux aux magisters était payée en blé et les élèves des deux sexes payaient à ces éducateurs 1<sup>F</sup>,50 par mois pour rétribution scolaire.

Instituteurs

---

8 Dured, Ferdinand,

<sup>1</sup> Sic ! Erreur surprenante de construction de phrase. (ndt)

	9	Bauduin, Eloy,
	10	Corduant, Cyrille,
	11	Gustin, Jeanbaptiste,
	12	Leduc, Louis,
	13	Plessier, Théophile,
	14	Lubrez, Augustin,
	15	Harment, Célestin,
	16	Lefebvre, Charles,
1899	17	Leblanc, Joseph.

Liste des Maîtresses de 1860 à 1899 :

Mesdames :

1860	1	Millot,
	2	Mombale,
	3	Rousseau,
	4	Bricout,
	5	Desmons,
1899	6	Poulin, née Cathelin. <sup>1</sup>

## 20°. Liste des maires ? juges de paix, notaires, avoués, huissiers, etc...

De 1793 à 1899 la Commune de Reumont a été successivement administrée par 23 Maires dont les noms suivent :

M.M.

1793	1	Coupé, Philippe,
«	2	Caplier, Alexandre,
«	3	Souppé, Philippe,
«	4	Gibo, Jean-Philippe,
«	5	Vitoux, Robert,
«	6	Legrand, J <sup>n</sup> B <sup>te</sup> ,
«	7	Vitoux, Désiré,
«	8	Gibo, Jean-Philippe,
«	9	Poulin, Fidèle,
«	10	Dron, Chrysostôme,
«	11	Burlion, Constant,
«	12	Hocquet, Louis,
«	13	Robert, Jean-B <sup>te</sup> ,
«	14	Devigne, Antoine,
«	15	Clara, Alexandre,
«	16	Crinon, Edouard,
«	17	Robert, Jeanbaptiste, <sup>2</sup>
«	18	Langlet, Antoine,
«	19	Devigne, Antoine,
«	20	Passet, Constant,
«	21	Lemaire, Jean-B <sup>te</sup> ,
«	22	Passet, Constant

<sup>1</sup> L'auteur omet significativement de citer le prénom de ces dames. On peut regretter également qu'il fasse, d'une manière générale, l'impasse sur les années à l'exception de la première et de la dernière de chaque liste. (ndt)

<sup>2</sup> Sic ! (ndt)

La résidence du juge de paix est fixée au chef lieu de Canton : Le Cateau, ainsi que celle des notaires et huissiers. Les avoués résident à Cambrai le chef lieu d'Arrondissement.

## 21°. Liste des curés ?

Liste des curés de 1794 à 1899 :<sup>1</sup>

M.M.	1794	1	L'Abbé	Canonne, J <sup>n</sup> B <sup>le</sup> ,
	«	2	«	N.
	«	3	«	N.
	«	4	«	N.
	«	5	«	Gonet,
	«	6	«	Pouille,
	«	7	«	Blas,
	«	8	«	Moine,
	«	9	«	Savache,
	«	10	«	Delassus,
	«	11	«	Carlier,
	1899	12	«	Vallez, J <sup>n</sup> B <sup>le</sup>

## 22°. Population de la Commune à différentes époques ? Augmentation et diminution et leurs causes. Nombre de mariages, naissances et décès dans les dernières années.

En	1803	581 <i>hts</i>
"	1833	736
"	1835	736
"	1856	960
"	1860	1014

De 1803 à 1860 la Commune a eu une augmentation de 433 habitants, due au tissage à la main, comme centre industriel du Canton.

Déjà en 1833, alors qu'elle ne comptait que 736 habitants, elle possédait 8 fabriques pour le tissage des étoffes de coton qui occupaient la moitié des ouvriers de la Commune. L'autre moitié était employée à la confection des mérinos et des tissus en soie et gaze pour le compte d'établissements étrangers à la localité.

En	1880	947 <i>hts</i>
"	1883	904
"	1887	825
"	1894	760
"	1896	742

<sup>1</sup> Pour l'auteur, visiblement, et à deux exceptions près, les curés, comme les femmes, ne méritent guère que l'on cite leur prénom. (ndt)

Au contraire de 1860 à 1896, cette localité eut une diminution de 272 habitants, due au tissage mécanique qui réduisit sensiblement les métiers à la main et dont le principal centre est Le Cateau.

		Mariages	Naissances	Décès
En	1883	6	17	14
"	1884	8	21	16
"	1885	8	22	25
"	1886	4	19	18
"	1887	3	15	17
"	1888	4	18	20
"	1889	11	14	22
"	1890	13	16	28
"	1891	7	23	15
"	1892	5	17	17
"	1893	1	13	18
"	1894	6	20	12
"	1895	4	14	11
"	1896	6	14	10
"	1897	9	17	9
"	1898	2	10	13

---

*23°. Particularités sur la constitution physique des habitants, leur régime alimentaire, leur caractère, leurs mœurs, leurs jeux, leurs usages, leur langage, leur degré d'instruction. Coutumes, légendes, croyances et superstitions locales ?*

En général la majeure partie des habitants est de taille moyenne et de bonne constitution ; on rencontre cependant certaines familles dont les membres sont de taille supérieure et de corps très robuste, mais qui, dit-on, dégénèrent en structure par suite d'alliances.

Ils sont pour la plupart bien constitués ; on rencontre peu d'estropiés, de bossus et d'idiots ; ils sont de tempérament sain.

Quant au régime alimentaire, se trouvant dans une contrée de pâturages, ils se nourrissent de laitage et de fromage blanc aux collations supplémentaires ; aux repas principaux ils s'alimentent de légumes potagers et de viande ; les plus aisés boivent de la bière, les autres de l'eau ou le lait battu des fermes.

Ils font quatre repas par jour.

Les habitants ont le caractère jovial, gai, sympathique et surtout hospitalier. Ils sont très sensibles à la séparation d'un parent, d'un ami et au départ d'un étranger qui a été leur hôte pendant quelque temps.

Ils sont de mœurs douces et animés de sentiments élevés.

Leurs jeux sont : le tir à l'arc, à l'arbalète, à la fléchette ; le jeu de cartes, le jeu de

billons\* et aussi le jeu de boules.

Ils ont un langage peu correct, une conversation longue, traînante, lourde parfois et peu compréhensible. C'est un défaut de prononciation qui est général parmi la population.

Cependant l'instruction est assez répandue ; presque tous les habitants savent lire et écrire et sont d'une intelligence ordinaire.

Les habitants aiment les fêtes, mais en dehors de leurs jeux ils aiment le travail, s'y appliquent même fortement.

L'hiver, après leur tâche, ils s'appliquent à la lecture, ou passent des soirées pendant lesquelles ils conversent sur leurs articles de tissus, ou sur l'Agriculture et le Commerce.

L'été des groupes de jeunes gens se forment aux carrefours des rues où ils causent, rient, chantent, sifflent, puis se promènent. Les grandes personnes se tiennent assises sur le seuil de leur porte ou sur des chaises et aussi sur le vert gazon, là respirant l'air frais du soir, tenant diverses conversations pendant que l'enfant s'endort sur les genoux de sa mère.

Deux cultes sont professés dans cette Commune, le catholicisme et le protestantisme. Environ 700 habitants sont catholiques, ils croient en Dieu et à tous les saints et saintes.

Le reste de la population, soit 42 habitants, sont protestants, ne vénèrent que Dieu et ne croient aucunement à la Vierge.

Pour la célébration de leur culte ils ont un temple communal de grandes dimensions, car jadis il y avait dans la localité un plus grand nombre de protestants ; la diminution de ces croyants est due à l'industrie des tissus dont l'importance diminue chaque jour à cause du tissage mécanique qui les a forcés d'aller fixer domicile ailleurs où les métiers à bras ou autres étaient plus lucratifs.

Il existe dans cette commune certaines superstitions déjà citées et auxquelles les habitants ont foi. Voici les plus ordinaires :<sup>1</sup>

La vision d'une araignée le matin leur causera du chagrin pendant la journée ; celle de midi du plaisir, celle du soir de l'espoir. Treize à table, l'un d'eux mourra pendant l'année ; deux couteaux en croix, une glace qui tombe et se fend portent malheur. Un enterrement le vendredi occasionne un décès pendant les six semaines qui suivront l'inhumation.

Deux pies portent bonheur, une seule cause malheur, et bien d'autres fausses idées et vains préjugés tirés d'accidents fortuits.

Il est aussi à signaler une particularité en coutume relative aux morts.

Il est d'usage que le jour de l'inhumation d'une personne on place sur le cercueil un drap blanc, puis le poêle appartenant au Clergé.

Après la cérémonie funèbre les porteurs du mort reviennent en procession vers la maison mortuaire avec le linceul blanc, le tenant à chaque coin et le déposant au même endroit où avait reposé la bière au moment de l'enlèvement du corps. C'est alors qu'en présence de tous les assistants au service on récite le *De profundis* en mémoire du défunt.

Si c'est un enfant décédé on fait la lecture du beau psaume *Magnificat*.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Encore une fois, regrettons ce parti pris de l'auteur de se cantonner aux superstitions les plus ordinaires. (ndt)

<sup>2</sup> L'auteur de cette monographie non signée est probablement Joseph Leblanc, instituteur à Reumont depuis 1899.